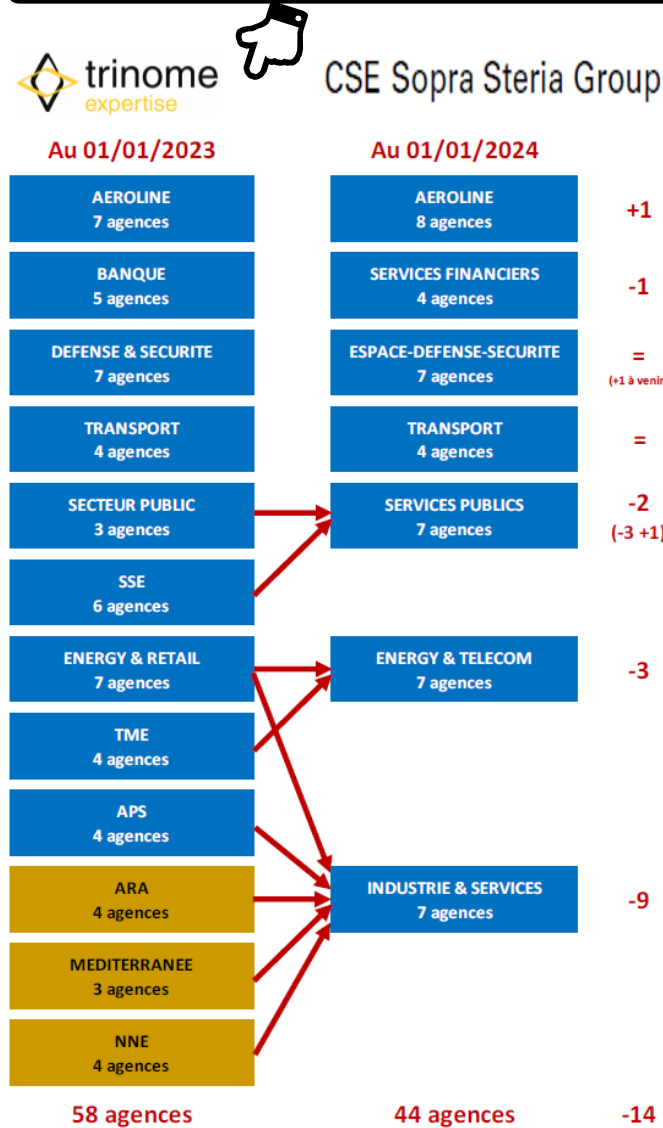




**La direction réserve aux salariés des surprises après les élections !
Le rapport de l'expert au CSE pointe le passage de 58 à 44 agences**



La direction a refusé d'informer le CSE concernant :

- les modalités d'accompagnement des salariés touchés par cette réorganisation
- la Conduite du Changement.

La direction dit rassurer tous les salariés mais que les modifications les concernant seront connues uniquement après les élections professionnelles ! Ceci rappelle l'enquête GPTW réalisée en juin 2019 et ses résultats annoncés uniquement le lendemain des élections en novembre 2019 !



Les élus Avenir ont été suivis par l'avis voté à la majorité en CSE. Ils ont pointé l'absence des informations obligatoires sur les conséquences sociales de cette réorganisation comme pour l'IA. Les élus Avenir ont demandé un suivi mensuel en réunion du CSE des conséquences sur les salariés et des mesures de compensation et d'accompagnement. Avenir assistera chaque salarié lésé.